

Réf: Dossier N° 148105

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YEREGNAN & CO VISION » en abrégé « YCOV »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot
977, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/07/ 2022, et enregistrés au CEPICI le 05 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YEREGNAN & CO VISION » en abrégé
« YCOV »

Objet : Restauration, distribution, vente de matériel, agro pastoral, transport, divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- a prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 977, Ilot 41

Dirigeant(s) : Mme COULIBALY YEREGNA EPOUSE TUHO (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09208 du 07/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°50918/GTCA/RC/2022 du 07/10/2022

